

Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé

Descriptif du métier

L'Educateur Technique Spécialisé (ETS) est un travailleur social. Il contribue à l'intégration sociale et à l'insertion professionnelle de personnes handicapées ou en difficulté, par l'encadrement d'activités techniques et par des relations avec les entreprises de son environnement au cours d'un accompagnement professionnel, éducatif et social.

L'ETS exerce ses fonctions dans des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, dans les entreprises de travail protégé, en milieu ouvert ou dans des dispositifs d'insertion des secteurs public et privé.

Il travaille auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes présentant un handicap ou une inadaptation en promouvant des actions économiques, de formation et d'insertion. Outre l'accompagnement éducatif et l'insertion, l'activité de l'ETS est orientée vers la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets qui imposent une progression des apprentissages en rapport avec les exigences d'une production et l'acquisition des rythmes de vie liés aux situations de travail.

L'Educateur Technique Spécialisé intervient dans les associations, les entreprises, les établissements des trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale),...

La formation

La formation est répartie sur 3 ans et 6 semestres.

Elle comprend en alternance :

1.200 heures de formation théorique autour de 4 Domaines de Formation :

- DF 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé (450 h)
- DF 2 : Conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé (350 h)
- DF 3 : communication professionnelle (200 h)
- DF 4 : Dynamique interinstitutionnelle, partenariats et réseaux (200 h)

1960 heures de formation pratique (56 semaines)

Conditions d'accès

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- a) Etre titulaire du baccalauréat ;
- b) Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ;
- c) Bénéficiaire d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

Et dans tous les cas, être reçus aux épreuves de sélection organisées par le centre de formation.

L'inscription à la sélection est réalisée :

- pour les candidats en formation initiale : statut étudiant ou apprenti, demandeur d'emploi via la plateforme Parcoursup.
- pour les candidats en situation d'emploi : statut de salarié via le centre de formation.

Les modalités de sélection seront précisées au cours du dernier trimestre 2018.

Le diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé est également accessible par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE- totale ou partielle).

Coût de la formation 2019-2020

Frais	
Sélection	A déterminer
Pour tous les candidats	19 800 € Pour la formation

Certification / Validation

La fin de la formation est sanctionnée par le passage des épreuves du Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé, de Niveau II, délivré par le Rectorat (Ministère de l'Education Nationale).

Le Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé est gradé Licence et ouvre droit à l'obtention de 180 ECTS (Crédits européens) .

Poursuite d'études

Accès à l'enseignement supérieur notamment les formations supérieures en travail social (CAFERUIS, DEIS, ...)

Lieu de formation

POLARIS Formation, site d'Isle :
2, rue du Buisson à Isle

Contacts

- **par le site internet :**
www.polaris-formation.fr
- **par courriel :**
accueil.isle@polaris-formation.fr
- **par courrier :**
POLARIS Formation
2 rue du Buisson
87170 ISLE
- **par téléphone :**
05 55 34 34 34
Responsable du pôle :
Cécile BONNET
Secrétaire pédagogique :
Lydie MARTY

Septembre 2018

